



**Votre interlocuteur
formation et apprentissage**





Kit appui aux équipes **QUALIOPI – les incontournables**



Les incontournables

Cadre réglementaire

Qualiopi

- **Loi «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel» du 05 septembre 2018, article 6**
 - **Obligation de certification qualité pour les organismes de formation souhaitant faire financer leurs formations par des fonds publics ou mutualisés d'ici à 2022**
 - Modifiée par Ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle

- **REFERENTIEL NATIONAL QUALITE**
 - Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
 - Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

- **CERTIFICATION**
 - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
 - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail
 - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
 - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle

Guide de lecture

Il mentionne pour chaque indicateur

- le niveau attendu du prestataire pour valider l'indicateur ;
- des exemples d'éléments de preuve ;



Téléchargeable sur le [site](#) du Ministère du travail

Logo Qualiopi



Cadre de la certification

Qualiopi

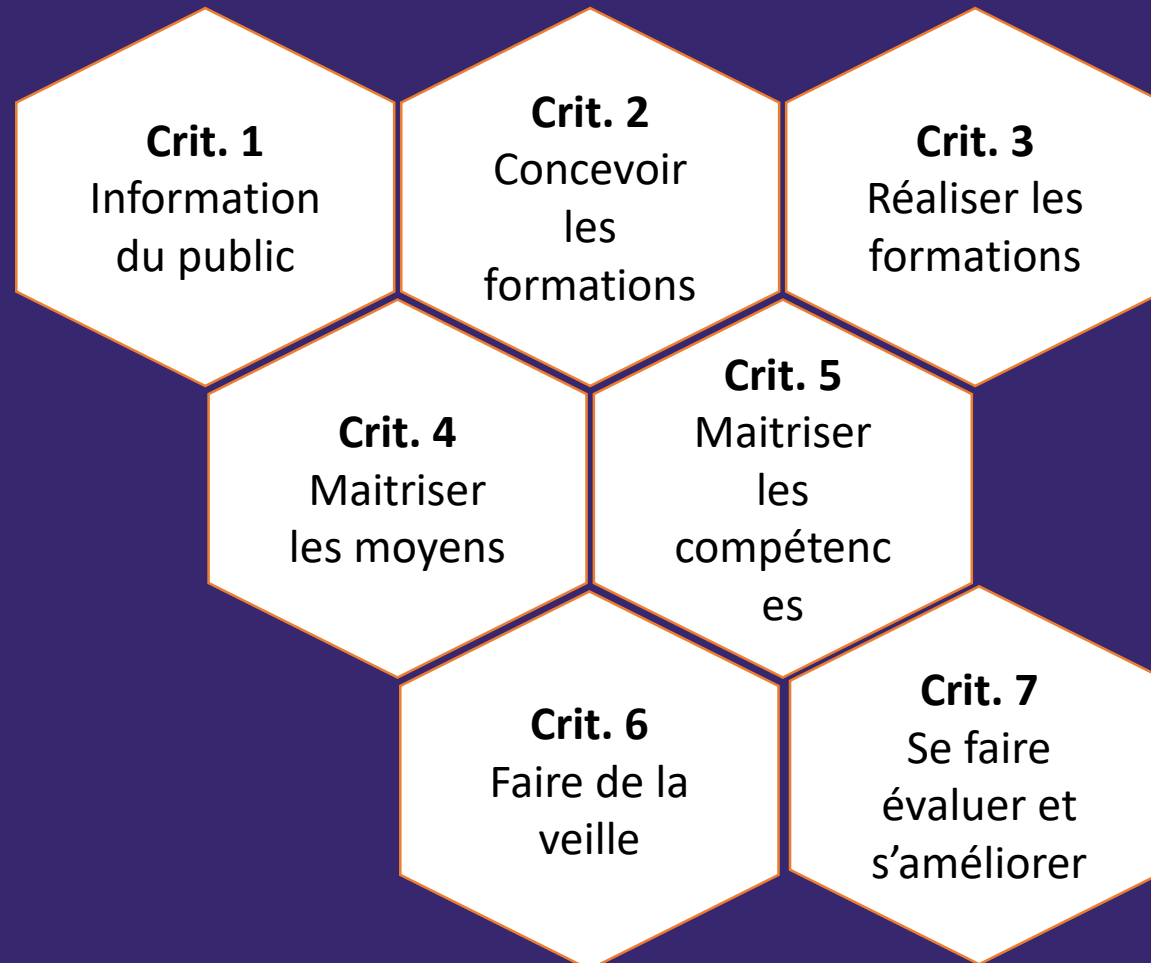
- Pour avoir accès à des marchés financés par des fonds publics ou mutualisés
- Quelles sont les types d'actions concernées :
 - Action de formation
 - Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
 - Bilan de compétences
 - Actions de formation par Apprentissage

7 critères déclinés en 32 indicateurs

- 22 indicateurs communs
- 10 indicateurs spécifiques

Type d'actions	Indicateurs communs	Indicateurs spécifiques									
		3	7	8	13	14	15	16	20	28	29
Actions de formation	22	x	x	x	x			x		x	
VAE		x						x			
Bilan de compétences											
CFA		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

7 critères du référentiel national qualité



Le cycle de certification

Qualiopi

Les phases du cycle de certification

Si certification obtenue avant le 1/01/2021

Si certification obtenue après le 1/01/2021

Audit initial



Audit surveillance



Audit renouvellement

Entre le 14^{ème} et le 28^{ème} mois

Entre le 14^{ème} et le 22^{ème} mois

4 ans

3 ans



- **Audit initial** sur site

- **i** possible à distance – jusqu’au 30/06/2022

- **Audit de surveillance** : à distance sauf dans certaines situations

- **i** ou si l’audit initial a été réalisé à distance il devra être fait sur site

La durée de l'audit est définie dans [l'Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées](#)

Catégories d'action		Durée de base	L.6313-1 - 1°	L.6313-1 - 2°	L.6313-1 - 3°	L.6313-1 - 4°	Echantillonnage de sites
Initial	CA < 150 000 €	1 jr	+0 jr	+0 jr	+0 jr	+0,5 jr	+0,5 jr par site échantillonné
	CA >= 150 000 et < 750 000 €	1 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	
	CA >= 750 000 €	1,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+1 jr	
Surveillance	CA < 750 000 €	0,5 jr	+0 jr	+0 jr	+0 jr	+0,5 jr	+0,5 jr par site échantillonné
	CA >= 750 000 €	1 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	
Renouvellement	CA < 150 000 €	1 jr	+0 jr	+0 jr	+0 jr	+0,5 jr	+0,5 jr par site échantillonné
	CA >= 150 000 et < 750 000 €	1 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	
	CA >= 750 000 €	1,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+0,5 jr	+1 jr	

en fonction :

- Chiffre d'affaires
- Des catégories d'action(s) de formation visée(s) à la certification
- Du nombre de site(s) concerné(s)
- De la présence d'une [certification/ label référencée CNEFOP](#)

- Les organismes disposant d'une certification ou [d'une labellisation reconnue par le CNEFOP](#) active au moment de sa demande de certification dispose d'une durée d'audit aménagée pour l'audit initial.

Catégories d'action		Durée de base	L. 6313-1-1°	L. 6313-1-2°	L. 6313-1-3°	L. 6313-1-4°	Echantillonnage de sites
Initial	CA < 750 000 €	0,5 jr	+ 0 jr	+ 0 jr	+ 0 jr	+ 0,5 jr	+ 0,5 jr par site échantillonné
	CA >= 750 000 €		+ 0,5 jr	+ 0,5 jr	+ 0,5 jr	+ 0,5 jr	

- L'audit ne concerne alors que sur les indicateurs suivants :

Indicateurs communs

1 – 2 – 11 – 12 – 22 – 24 – 25 – 26 – 32

Indicateurs spécifiques

tous les indicateurs spécifiques sont audités s'ils s'appliquent au prestataire

Les certificateurs

Organisme accrédité par le COFRAC ou autorisé
Liste disponible sur le [site](#) du
Ministère du travail.

Une instance de labellisation
reconnue par [France
Compétences](#)

- Planification de l'audit
- Réalisation de l'audit
 - Réunion d'ouverture
 - Audit du référentiel
 - Réunion de clôture
- Rapport d'audit
- Levée des éventuels écarts
- Prise de décision du certificateur

- Les audits à distance suivent les mêmes étapes que les audits sur site (réunion d'ouverture, audit, réunion de clôture,...)
- La différence réside dans l'utilisation d'outil de connexion à distance : visioconférence et/ou appels téléphoniques.

Une non-conformité est écart par rapport à un indicateur du référentiel.
L'absence de preuve le jour de l'audit fera l'objet d'une non-conformité.

▪ **Non-conformité mineure :**

Respect partiel de l'attendu afférent à l'indicateur.

- Le plan d'action établi pour lever la non-conformité devra être mis en œuvre dans un délais de 6 mois.
- La vérification de sa mise en œuvre sera faite à l'audit suivant.
- Si la non-conformité mineure n'est pas levée à l'audit suivant, elle sera requalifiée en non-conformité majeure

▪ **Non-conformité majeure**

Peut-être prononcée lorsque l'attendu n'est pas du tout respecté. Attention certains indicateurs donnent lieu qu'à des non-conformités majeures

- la vérification de la mise en œuvre d'actions correctives doit être effective sous trois mois.

≥ 5 non-conformités mineures => 1 non-conformité majeure